

# Critères des images promotionnelles et des images des pages d'accueil

Octobre 2011

Comme spécifié dans le Contrat, le RCIP et l'établissement s'entendront sur un minimum de cinq images numérisées de l'exposition ainsi que de deux images numérisées (une en français et une en anglais) de la page d'accueil de l'exposition finale, en plus de l'image de la page d'accueil de la collection des objets d'apprentissage, qu'utilisera le RCIP pour promouvoir le produit en question et/ou le MVC.

## Caractéristiques des images

### Obligatoire

**A.** Toutes les images numérisées fournies au RCIP doit :

- avoir le format TIFF 24 bits,
- avoir une résolution minimum de 300 dpi et
- avoir une dimension horizontale minimale de 450 pixels, sans restriction pour la dimension verticale.

**B.** Chacune des cinq images promotionnelles tirées de l'exposition (résolution minimale de 300 ppp en format TIFF ou JPEG) doivent **aussi** :

- avoir un format de 624 px de largeur sur 280 px de hauteur à une résolution de 72 ppp.

### Recommandé

Il est recommandé de ne pas inclure de texte ni d'autres menus détails dans les cinq images numérisées choisies parmi les images du produit, car l'information risquerait d'être perdue, au moment du formatage des images (surtout les images miniatures). Ou bien, si l'une des images contient des détails, il faudrait sélectionner la partie de l'image qui n'en contient pas, à l'affichage de la version miniaturisée.

Ces images reflètent la première impression qu'aura votre public de votre exposition. Au moment de les choisir, tenez compte de celles qui sont dynamiques, intéressantes et qui inciteront les utilisateurs à poursuivre leur exploration.

## Renseignements sur les images

### Obligatoire

- C.** Il faut fournir l'information suivante en français et en anglais, pour chacune des sept images numériques, dans un document Word (MS Word ou Corel WordPerfect) et dans l'ordre ci-dessous :

#### Français

- Titre de l'objet ou nom de l'objet
- Nom du fichier
- Établissement propriétaire de l'image
- Créateur (artiste)
- Remerciements (photographe)
- Date de création de l'objet
- Couverture (lieu, période ou époque où l'objet a été créé)
- Détenteur du droit d'auteur
- Date à laquelle prend fin la permission d'usage de l'image
- URL du site Web

#### Anglais

- Object title or object name
- File name
- Institution that owns image
- Creator (artist)
- Credit (photographer)
- Date of object's creation
- Coverage (place, time or era in which object was made)
- Owner of the copyright
- Date when image expires
- URL of the Web site

**Remarque :** Voir plus bas les exemples d'information nécessaire pour chaque image et les explications.

#### Exemples d'information sur les images et explications

**Titre de l'objet :** Octobre

Identifier le titre de l'objet montré. Cette information s'applique habituellement aux oeuvres d'art.

**Nom de l'objet :** Peinture

Identifier le nom de l'objet montré.

**Nom du fichier :** cinecam.tiff

Nom du fichier, y compris son extension, p. ex. « .tiff »

**Établissement** : Musée des beaux-arts de Montréal  
Nom de l'établissement propriétaire de l'image

**Créateur** : James Tissot  
Nom de la personne qui a créé l'objet

**Remerciements** : Paul Kane (photographe)  
S'il existe des références photographiques, les inclure à cet endroit.

**Date** : 1927-1933  
Date (ou période) de création de l'objet

**Couverture** : Saskatchewan, début du 20<sup>e</sup> siècle  
Lieu, période ou époque où l'objet a été créé

**Droits** : Pour © , communiquer avec le Musée des beaux-arts de Montréal. Tous droits réservés.

Propriétaire du droit d'auteur. Il s'agit habituellement de l'établissement, mais parfois, comme pour les œuvres d'art, ce n'est pas toujours le cas. Si l'établissement est officiellement bilingue, utiliser le nom de l'établissement dans la langue de transmission de l'information.

**Date d'expiration** : 19 février 2003 Date à laquelle la présentation de la carte postale au MVC prend fin. Cette date correspondra probablement à l'expiration de l'entente et/ou du contrat que l'établissement a conclu avec le RCIP.

**URL du site Web** : L'adresse qualifiée de la page de choix de langue du site Web.